


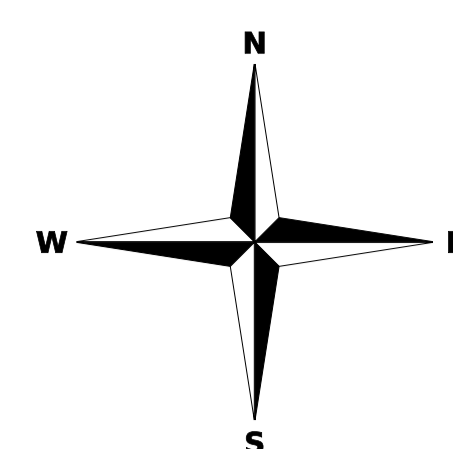
# PLAN LOCAL D'URBANISME

## Règlement graphique

Arrêté le :	Approuvé le :
-------------	---------------

Version : Octobre 2019
Echelle : 1/5500
Réalisé par :
N° Affaire : UPSE 19 188

**altereo**  
 Altereo  
 26 chemin de Fondéyre  
 31200 TOULOUSE  
 Tél : 05 61 73 70 50 / Fax : 05 61 73 70 59  
 e-mail : toulouse@altereo.fr



### Légende

- Limite communale
- Bâtiments
- Limites parcelaires
- Zonage
- U : Zone de centre ancien
- Uaa: Zone de centre ancien en assainissement autonome
- Ub: Zone d'extension urbaine
- Uba: Zone d'extension urbaine en assainissement autonome
- Uj: Zone urbaine à vocation de jardins
- 1AU: Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation dominante d'habitat sous la forme d'opération d'ensemble
- 1AUa: Zone destinée à être ouverte à l'urbanisation dominante d'habitat sous la forme d'opération d'ensemble en assainissement autonome
- A: Zone à forte valeur agronomique
- Ap: Zone agricole de protection stricte
- At: Zone agricole avec un STECAL
- N: Zone à dominante naturelle
- Nt: Zone à dominante naturelle à vocation touristique
- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace protégé (trame verte et bleue) au titre du L151-23 du CU
- Bâtiments pouvant changer de destination

